

Document du mois



Juillet
2018

« Élévation perspective du Palais des États » la gravure comme geste politique en faveur d'un projet architectural

La matrice originale en cuivre de la célèbre estampe du Palais des États de Bourgogne, gravée en 1783 par les frères Varin, d'après le dessin de Charles-Joseph Le Jolivet, a été retrouvée aux Archives départementales de la Côte-d'Or. La découverte des coulisses d'un cadeau symbolique.

Une plaque de cuivre sauvée de l'oubli...

Le sauvetage de ce chef-d'œuvre de la gravure du XVIII^e siècle tient à la vigilance du gardien des archives, qui a discerné, sous l'oxydation complète de la surface, l'intérêt potentiel de l'objet, entreposé avec d'autres éléments métalliques dans l'une des caves des Archives départementales.

Comment une telle trouvaille est-elle encore possible en 2018 ?

A ce jour, seules des hypothèses peuvent être formulées. La plaque de cuivre aurait été transportée du Palais des États au futur « palais des archives », définitivement installé rue Jeannin en 1833 par les soins de l'archiviste Joseph Boudot¹. Elle aurait ensuite été cachée avec d'autres objets réquisitionnables pendant les deux guerres mondiales, puis oubliée...

Le temps de cette exposition, la matrice de cuivre gravé retrouve l'une des estampes qu'elle a permis d'imprimer. D'autres exemplaires sont conservées dans des collections privées, à la bibliothèque municipale de Dijon et ici-même, aux Archives départementales de la Côte-d'Or.

Témoignage de l'art du burin au siècle des Lumières

La gravure consiste à inciser ou creuser le dessin à l'envers sur une plaque qu'on appelle *matrice*. On distingue deux sortes de gravures sur cuivre : la gravure « en taille-douce », réalisée avec un outil, et la gravure « à l'eau-forte », obtenue grâce à un mordant (acide chimique) ; différents procédés peuvent être convoqués dans la création d'une même œuvre.

La plaque de cuivre présentée ici est gravée à l'aide d'un outil d'orfèvre, *le burin*. Technique la plus ancienne, aussi considérée comme la plus noble et la plus virtuose, on la reconnaît à la netteté des traits.

L'encre se fait sur une plaque légèrement chauffée, à l'aide d'un tampon qui permet de faire pénétrer dans la moindre entaille l'encre visqueuse, mêlée de quelques gouttes d'huile. On essuie le surplus à l'aide de tampons de tarlatane, tulle de coton très fin.

Placée sur une presse, la plaque encrée forme sur le papier humide et tendre, une « cuvette » caractéristique de toutes les impressions en taille-douce. Les tailles les plus importantes ressortent en relief sur la feuille².

¹ Ancien directeur des Archives de la Côte-d'Or, également fondateur de la première « École des chartes » à Dijon.

² Précisions données par André Béguin dans son *Dictionnaire technique de l'estampe*, 1978, rééd. 1998.

Plus la gravure est profonde, plus ses traits serrés, et plus l'impression sera dense et foncée. Les étapes d'encre et d'essuyage de la plaque, le choix du papier et la pression appliquée offrent encore autant de jeux d'ombre et de lumière différents à partir d'une même matrice.

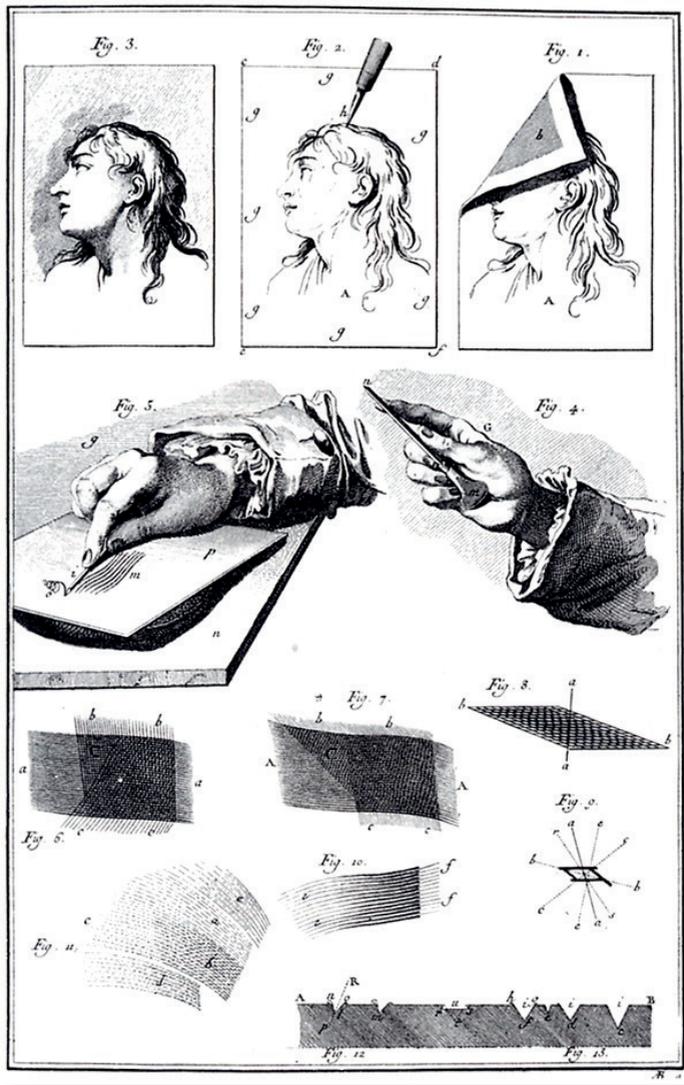
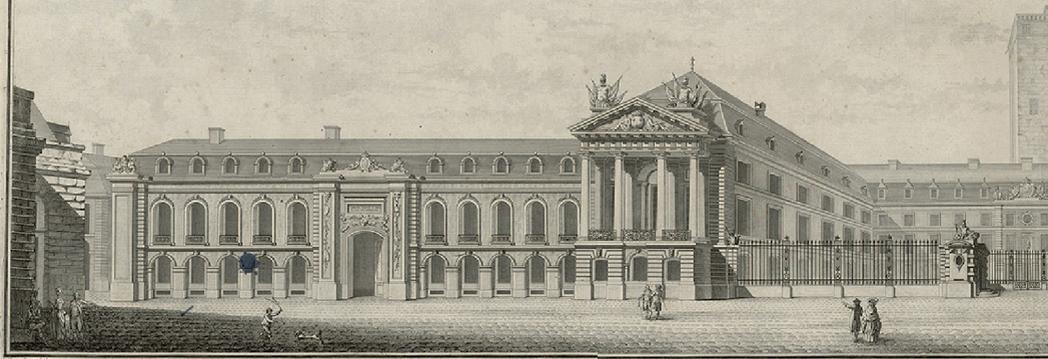


Planche extraite de l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers.

Figure 4 : manière de tenir le burin.

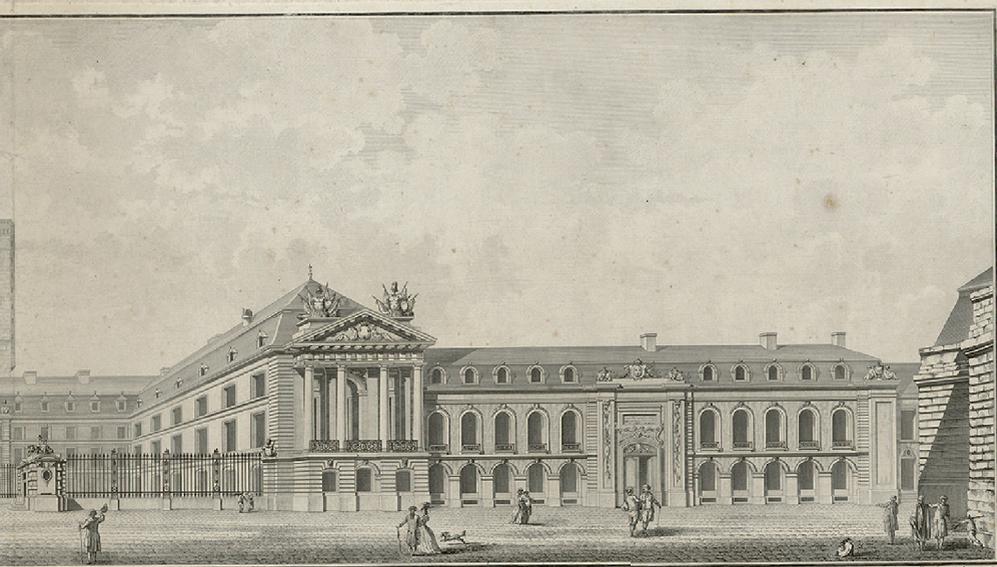
Figure 5 : la même main dans l'action de graver.

537
BIBLIOTHEQUE
NATIONALE
DE FRANCE



*Elevation perspective du Palais des Etats de la Province de Bourgogne, erigé sur la Place
sous le Conduite de Charles-Joseph Lenoir, Architecte du Roi, et*

4 Fe 9



*Royale de la Ville de Dijon, achevé par les ordres de MM. les Elus Généraux, en 1784.
des États de Bourgogne, et Voyer de la Ville de Dijon.*

Charles-Joseph Le Jolivet (dessinateur), Joseph et Charles Nicolas Varin (graveurs), « Élévation perspective du Palais des États de la Province de Bourgogne, érigé sur la Place Royale de la Ville de Dijon, achevé par les ordres de MM. les Élus Généraux, en 1784 / Sous la conduite de Charles-Joseph Le Jolivet, Architecte du Roi, et des États de Bourgogne, et Voyer de la Ville de Dijon » [projet], gravure sur cuivre (25,5 x 95 cm), 1783.

Archives départementales de la Côte-d'Or, 1 Fi 9

Modèle d'architecture classique

Un œil averti aura reconnu sans légende la façade du Palais des États et des ducs de Bourgogne, donnant sur l'actuelle place de la Libération à Dijon, un ensemble symétrique et ordonné, caractéristique des places royales françaises de l'âge classique³.

Ceux qui connaissent la réalité des lieux ne manqueront pas toutefois de s'étonner du caractère excessivement monumental de la composition. La place hémisphérique au diamètre immense embrasse en effet toute la largeur de la façade du palais. À la différence du réalisme pittoresque de Jean-Baptiste Lallemand, Charles-Joseph Le Jolivet⁴ donne ici une vue d'architecture idéale, d'une perfection sobre et mathématique, digne des meilleurs traités de son temps.

La perspective géométrale, plaçant sur le même plan toute la façade, sans effet de fuite pour les deux ailes, magnifie l'action politique des maîtres d'ouvrage, les élus des trois ordres. En miroir, cette perspective reflète aussi la capacité du dessinateur et principal maître d'œuvre de l'agrandissement du palais, Le Jolivet. Le point de vue de l'architecte-dessinateur, et avec lui, du spectateur, se trouve au milieu de la place hémisphérique, en avant de la statue équestre de Louis XIV (qui sera mise à bas quelques années plus tard, en 1792).

³ Yves Beauvalot, « La construction du Palais des États de Bourgogne et de la Place royale à Dijon (1674-1725) », *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, numéro spécial, Dijon, 1981, p. 113.

⁴ Sur la carrière de Charles Joseph Le Jolivet, architecte des bâtiments des États jusqu'en 1776, puis sous-ingénieur des ponts et chaussées de la Province, et nommé architecte des États en 1782, voir : Yves Beauvalot, « Un architecte bourguignon : Charles Joseph Le Jolivet (1727-1794) ou les infortunes du talent en province au XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, année 2006, p. 177-208.



Jean-Baptiste Lallemand, *Place Royale de Dijon en 1781*, gouache sur papier, Musée des Beaux-Arts de Dijon.

Le présent de la province à son gouverneur, le prince de Condé

Le dessin de présentation à la plume et lavis d'encre de chine⁵ et la gravure furent réalisés pour soutenir auprès des membres des États l'action de leur protecteur, Louis-Joseph de Bourbon. Le huitième prince de Condé⁶, amateur d'art et d'architecture⁷ comme ses ancêtres, soutenait l'école de dessin fondée par François Devosge à Dijon en 1765 et les travaux d'agrandissement et d'embellissement du Palais des États entamés par son aïeul en 1682⁸.

L'auteur de ce dessin, Charles-Joseph Le Jolivet, avait récemment retrouvé les bonnes grâces des élus, après avoir perdu son titre d'architecte des bâtiments en 1776, remplacé dans cette fonction par un ingénieur des ponts et chaussées et son adjoint. À partir de l'été 1782, celui dont les premiers projets d'agrandissement du palais avaient été jugés trop élaborés et trop dispendieux quelques années plus tôt⁹, fut rappelé comme architecte de la dernière phase des travaux. C'est dans ce contexte qu'il réalisa le dessin, projet idéal qui ne put être réalisé complètement en 1795 et 1786.

Pour diffuser cette belle image, et encourager ainsi leurs investisseurs, les élus font appel à des graveurs parisiens renommés, les frères Charles-Nicolas et Joseph Varin¹⁰. Ces derniers placèrent leur signature dans la table de pierre au-dessus de la porte de l'école de dessin à venir :

Varin sculpsit à Paris en l'an mil sept cent 83¹¹.

Cette mention contredit la date de la gravure :

Varin fratres sculpservunt 1784

Mais la décision de graver la plaque a bien été prise le 26 juillet 1783 par les Élus généraux, qui souhaitaient voir l'estampe présentée à la prochaine session des États, fixée au 24 juillet de l'année suivante.

Le meilleur sculpteur en bois de Dijon, Jérôme Marlet, fut choisi pour créer le cadre de la première épreuve, qui serait offerte au prince-gouverneur⁸. L'œuvre encadrée, retrouvée en 1873 chez un antiquaire, est conservée dans la famille de l'Élu de la noblesse de 1781 à 1784.

Les désaccords stratégiques entre les élus des trois ordres sur le parti

architectural du projet et les fonds à consacrer à l'agrandissement du palais ainsi que les rivalités entre les principaux artistes ont retardé l'avancement des travaux, qui durent s'interrompre à la mauvaise saison 1783-1784.

Avant la prochaine session des états provinciaux, il y eut donc comme un sentiment d'urgence. Vite, fixer sur le papier un décor d'architecture qui demande encore des efforts financiers. Vite, diffuser au-delà des frontières de la province, le visage moderne de Dijon, siège de Parlement, dotée d'une Académie des sciences, arts et belles-lettres, et depuis 1765, d'une école de dessin. Vite, faire oublier son lavis de ruelles médiévales, ses tours et ses clochers gothiques. Vite, dessiner le triomphe de ce riche « pays d'État », qui, alors que la monarchie est au bord de la banqueroute, contrôle le système fiscal local et prend ainsi en main son développement économique, encourageant l'agriculture, l'industrie et les moyens de communication modernes.

⁵ Dessin donné par M. Vionnois en 1840, conservé au Musée des Beaux Arts de Dijon, inv. CA 630.

⁶ Sur Louis-Joseph de Bourbon, voir en particulier : Yves Beauvalot, « Les princes de Condé, le Palais des États de Bourgogne et la Place royale à Dijon », Académie des sciences arts et belles lettres de Dijon, t. 136 (1997-1998), p. 128-154.

⁷ Passionné d'art et d'architecture, ce prince est noté comme ancien possesseur d'un Recueil de suites gravées représentant des vues de Paris, de châteaux et jardins d'Ile de France et de province ainsi que des vues de Rome et de l'Escurial gravé par Gabriel Pérelle [ca 1675-1689], aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale de France (cote VE-16-PET FOL).

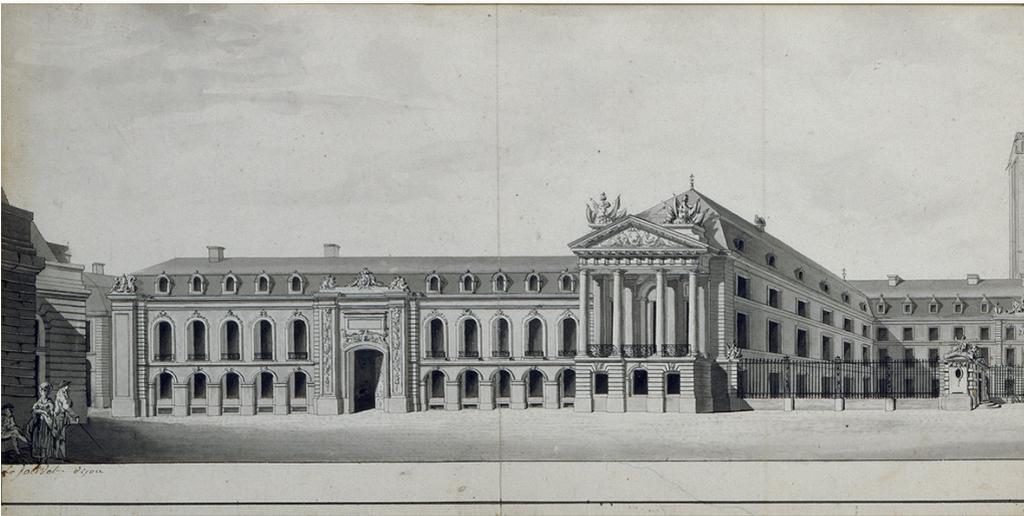
⁸ Une chronologie du chantier a été établie par Yves Beauvalot dans « L'École de dessin et l'achèvement du Palais des États de Bourgogne (1782-1787) », L'art des collections, bicentenaire du musée des beaux-arts de Dijon, Paris, 2000, p. 72-87 (tiré à part corrigé par l'auteur).

⁹ Pierre Quarré, « Le Palais des États de Bourgogne et son décor extérieur », Bulletin Monumental, tome 128, n°1, année 1970, p. 57-72.

¹⁰ Joseph Varin s'était spécialisé dans la gravure de monuments classiques. Cf. Palais de justice et prison royale de Caen, 1788 dont plusieurs versions sont conservées à l'École nationale des Beaux-Arts.

¹¹ Les (frères) Varin l'ont sculpté à Paris en l'an 1783.

¹² Note d'Henri Chabeuf, publiée dans le compte rendu des travaux de la commission des antiquités, in Mémoires de la Commission des Antiquités du département de Côte-d'Or, t. XVI, 1909-1913, p. CXXVIII-CXXXI.



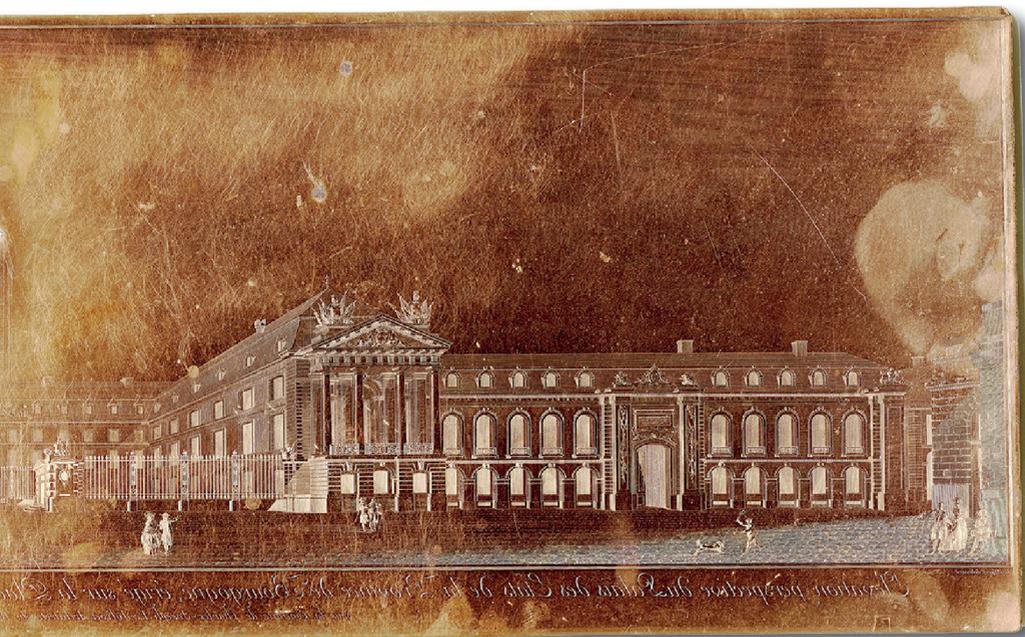
Charles-Joseph Le Jolivet, *Élévation perspective du projet de Palais des États de Bourgogne*, dessin de présentation à la plume et lavis sur papier signé (27 x 97,8 cm), Musée de la Ville de Dijon



« Élévation perspective du Palais des États de Bourgogne, achevé par les ordres de MM. Les Elus Généraux du Roi, et des États de Bourgogne, et Voyer de »



le Bourgogne, 1782,
e des beaux-arts de Dijon, CA 630.



Charles Le Jolivet (dessinateur), Joseph et Charles Nicolas Varin (graveurs),
ats de la Province de Bourgogne, érigé sur la Place Royale de la Ville de Dijon,
réraux, en 1784 / Sous la conduite de Charles-Joseph Le Jolivet, Architecte du
la Ville de Dijon » [projet], matrice en cuivre (34,5 x 100 cm), [1783-1784],
Archives départementales de la Côte-d'Or.

